

**L'association PV CYCLE adopte un nouvel accord environnemental**

## **Kyocera s'engage pour un taux de recyclage photovoltaïque de 85 %**

**Kyoto / Neuss, 03. Novembre 2011 – En tant que membre reconnu de l'association PV CYCLE, le groupe technologique japonais Kyocera, un pionnier du secteur photovoltaïque, vient de signer le nouvel accord environnemental émis par cet organisme. Le troisième accord environnemental renforce le système pan-européen de reprise de modules photovoltaïques par des auto-obligations plus strictes. Le but de cet accord est d'atteindre, d'ici 2020, un taux de recyclage de 85 % pour les modules solaires usagés.**

En signant ce nouvel accord environnemental qui prévoit une augmentation du taux de recyclage des modules usagés de 85 % jusqu'en 2020, Kyocera envoie un signal clair en matière de durabilité. « L'utilisation responsable des ressources est solidement ancrée dans la philosophie de Kyocera. Grâce à nos modules photovoltaïques, nous contribuons considérablement à l'utilisation des énergies renouvelables. Il est donc naturel pour nous d'être responsables en matière de recyclage, allant au-delà de la durée de vie du produit, et particulièrement en ce qui concerne la revalorisation des matières premières », déclare Shigeru Koyama, le PDG Europe de Kyocera.

L'objectif de PV CYCLE est la mise en place d'un programme volontaire de reprise et de recyclage des modules usagés, qui devra être adopté par l'ensemble du secteur. Cette association sans but

**Contact:**

Kyocera Fineceramics SAS  
Jan Sustronck  
Parc Tertiaire Silic  
21 rue de Villeneuve  
BP 90439  
94583 Rungis Cedex, France  
Tel.: + 33 (0)1 45 12 02 35  
Fax: +33(0)1 46 86 01 33  
jan.sustronck@kyocera.de  
www.kyocera.fr

lucratif, représente actuellement plus de 90 % du marché du photovoltaïque en Europe. Il est prévu que le financement de ce système durable soit partagé entre les fabricants du secteur photovoltaïque. Jusqu'en 2020, l'organisation interprofessionnelle compte augmenter le nombre actuel (dépassant 170) de collecteurs pour en faire un réseau dense de points de collecte couvrant toute l'Europe. Le nouvel accord environnemental de l'association PV CYCLE vient d'être présenté à la Commission européenne en lui demandant de bien vouloir lui apporter son soutien.

### **Le recyclage permet de doubler la durabilité des modules photovoltaïques**

En recyclant les modules usagés, le secteur solaire assure la durabilité de la technologie photovoltaïque sur toute la chaîne de valeur ajoutée, au-delà de la durée de vie à proprement parler des modules solaires. Outre la prévention des déchets, cette récupération permet également de réduire la quantité d'énergie nécessaire à la préparation des produits de base, grâce à la récupération de matières premières. Ce qui permet une réduction durable des coûts et de l'impact sur l'environnement. La récupération des cellules solaires qui peuvent être transformées en de nouveaux wafers (tranches de silicium) s'avère particulièrement intéressante. L'aluminium et le verre ainsi que les matériaux semi-conducteurs peuvent, eux aussi, être recyclés de manière éco-énergétique.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur les sites [www.kyocerasolar.fr](http://www.kyocerasolar.fr) et [www.pvcycle.org](http://www.pvcycle.org)

#### **Contact:**

Kyocera Fineceramics SAS  
Jan Sustronck  
Parc Tertiaire Silic  
21 rue de Villeneuve  
BP 90439  
94583 Rungis Cedex, France  
Tel.: + 33 (0)1 45 12 02 35  
Fax: +33(0)1 46 86 01 33  
[jan.sustronck@kyocera.de](mailto:jan.sustronck@kyocera.de)  
[www.kyocera.fr](http://www.kyocera.fr)

### À propos de Kyocera

Kyocera Corporation avec son siège social à Kyoto est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de composants en céramique pour l'industrie technologique. Les domaines d'activité d'importance stratégique du groupe Kyocera (comptant au-delà de 208 sociétés filiales au 1er avril 2011) sont les technologies de l'information et de la communication, les produits destinés à améliorer la qualité de la vie et les produits écologiques. Ce groupe technologique est l'un des plus grands producteurs mondiaux de systèmes à énergie solaire.

Au cours de l'exercice 2010/2011, le groupe Kyocera comptait environ 66.000 personnes, pour un chiffre d'affaires net d'environ 10,74 milliards d'euros. En Europe, l'entreprise commercialise, entre autres, des imprimantes laser et des photocopieuses numériques, des composants micro-électroniques, des produits en céramique ainsi que des systèmes solaires complets. Kyocera est représenté en France par deux sociétés indépendantes : Kyocera Mita France SA à Gif-sur-Yvette et Kyocera Fineceramics SAS à Paray-Vieille-Poste.

L'entreprise s'engage également sur le plan culturel : la fondation Inamori, créée par le fondateur de la société, décerne le fameux prix de Kyoto, l'une des distinctions les mieux rémunérées dans le monde, pour l'œuvre de scientifiques et d'artistes renommés (environ l'équivalent de 430.000 euros par catégorie de prix).

#### Contact:

Kyocera Fineceramics SAS  
Jan Sustronck  
Parc Tertiaire Silic  
21 rue de Villeneuve  
BP 90439  
94583 Rungis Cedex, France  
Tel.: + 33 (0)1 45 12 02 35  
Fax: +33(0)1 46 86 01 33  
jan.sustronck@kyocera.de  
www.kyocera.fr